



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



MEMENTO

Mention complémentaire

coiffure coupe couleur

Ensemble de documents ressources académiques

Michèle TERRET
Inspectrice de l'Éducation Nationale - *Sciences biologiques et sciences sociales appliquées*

Préambule

Le mémento répertorie les documents officiels et présente l'ensemble des documents académiques

Il est indispensable qu'au sein de l'académie, l'ensemble des équipes pédagogiques travaillent avec les MEMES OUTILS, notamment dans le but de garantir aux élèves de toute l'Aquitaine une formation équivalente et une évaluation selon les mêmes critères.

Ce mémento peut évoluer ; il vous appartient de faire remonter les éventuelles améliorations souhaitables afin d'en faire un outil le plus performant possible.

SOMMAIRE

	Pages :
1. Les documents de référence	4 à 5
2. Recommandations pédagogiques :	6
3. Les PFMP	
3.1. Lieux, durée	7
3.2. Le livret académique de suivi des PFMP	8 à 23
4. Guide académique pour l'élaboration du dossier support de l'épreuve E3	24 à 25
5. L'évaluation certificative par CCF	
5.1. Règlement d'examen : tableau récapitulatif	26 à 27
5.2. Rappel des modalités générales de l'évaluation par CCF	28
6. Les outils académiques en vigueur pour le CCF	
6.1. Les grilles d'évaluation et de notation pour le CCF	
• E1 en centre de formation	30 à 31
• E2 en entreprise (grille d'évaluation)	32 à 33
• E2 en entreprise (grille de notation)	34 à 35
6.2.. Le dossier CCF de l'élève	37
• Quoi, pourquoi, comment -	38
• Demande de dérogation en cas de non-conformité des PFMP	39
7. Le précis académique	40 à 45
ANNEXES :	
1. Le référentiel	46 à 79
2. Fiche de touche d'essai	80
3. Traduire une évaluation en note	81

❶ LES DOCUMENTS DE REFERENCE

À la disposition des enseignants, des équipes éducatives et des membres des commissions d'examineurs, ils doivent être utilisés dans l'académie de Bordeaux *pour harmoniser les pratiques* et garantir la conformité, l'équité pour les candidats au cours des épreuves en contrôle en cours de formation

Le BO N° 18 du 30 avril 2015 concerne la création et les conditions de délivrance de la mention complémentaire. Il précise que l'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc>.

A ce jour, il n'y figure pas encore, c'est pourquoi le référentiel figure en annexe du présent mémento.

		Fonctions	Remarques
DOCUMENTS REGLEMENTAIRES NATIONAUX DE REFERENCE			
ARRETE du 23-3-2015 - J.O. du 9-4-2015 – BO			
Référentiel du diplôme	Référentiel des activités professionnelles	Présenter les activités, tâches, conditions d'exercice et résultats attendus (pages 5 et 6)	A télécharger sur http://www2.cndp.fr/secondaire/ ou sur http://disciplines.ac-bordeaux.fr/sbssa/
	Référentiel de certification <ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire • Savoirs associés 	Préciser: <ul style="list-style-type: none"> ▪ pour les savoir-faire : compétences, moyens et ressources, indicateurs d'évaluation ; ▪ pour les savoirs associés : connaissances et indicateurs d'évaluation Utilité : élaborer le projet pédagogique	
	les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)	Préciser les objectifs, les durées, les lieux et les conditions de mise en œuvre des PFMP	
	règlement d'examen	Préciser les épreuves et, pour chacune, le coefficient, le mode d'évaluation en fonction du statut du candidat et la durée.	
	Définition des épreuves	Détailler pour chaque épreuve : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la finalité et les objectifs ▪ le contenu : compétences et savoirs associés ▪ le mode d'évaluation : type d'épreuve, cadre, lieu, coefficient, durée, interrogateurs ou correcteurs. 	
OUTILS DE REFERENCE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX			
Les épreuves d'examen	CCF : <i>Fiche d'évaluation et de notation de E1 (en centre)</i> <i>Fiche d'évaluation et de notation de E2 (en PFMP)</i>	<u>Fiches d'évaluation et de notation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les compétences terminales • traduire en note et justifier si nécessaire. <u>Utilisateurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • en centre : professionnel et enseignant, conjointement • en PFMP : évaluation par le tuteur et notation conjointe avec l'enseignant. 	<i>Une couleur distincte par épreuve facilite le classement des documents</i> <i>Documents à télécharger sur le mémento (forme non pdf)</i>
	Précis	Les critères d'évaluation des différentes compétences évaluées sont parfois très généraux, par exemple « le résultat est de qualité » ; le précis précise ces critères, explicite clairement ce qui est attendu. Il constitue un outil précieux pour les évaluations mais aussi pour la construction des séquences d'enseignement	
	Cahier des charges pour l'épreuve ponctuelle E3	<ul style="list-style-type: none"> • rappel des attendus règlementaires • précisions académiques 	

		Fonctions	Remarques
Organisation et suivi des PFMP	<i>Convention de stage</i>	Fixer les conditions de la PFMP	convention en vigueur dans l'établissement votée par le CA
	<i>Dossier de suivi des PFMP</i> (annexe pédagogique)	<p>Identifier l'élève et les établissements d'accueil.</p> <p>Repérer les activités envisagées et réalisées.</p> <p>Effectuer un suivi des absences et retards de l'élève ainsi que des visites et/ou contact effectués par l'équipe pédagogique.</p> <p>Attester la PFMP réglementaire</p>	<i>Documents à télécharger sur le memento (forme non PDF)</i>
Dossier élève	<i>Fiches individuelles d'évaluation et de notation</i> (en centre de formation + PFMP)	Rendre compte (à la D.E.C., au jury de délibération,...) de la mise en œuvre réglementaire du CCF.	conserver 1 an et 1 jour
	<i>Attestations de PFMP (grille récapitulative)</i>		
	<i>Fiche demande de dérogation</i> (si nécessaire)		

2 RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

2.1. Elles résultent de la nature des épreuves d'examen avec les compétences évaluées par chacune et les savoirs associés :

E1 : coupe transformation – coiffage	E2 : coloration, effets de couleur	E3 : Présentation d'une situation professionnelle
<p>Elle a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une coupe dame - Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe <p>L'épreuve prend appui sur les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame » - C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage <p>Ainsi que sur les savoirs associés :</p> <p>S1 Biologie et technologies appliquées S3 Relations professionnelles</p>	<p>Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de coloration - Réalisation d'effets de couleurs - Appréciation personnelle du travail réalisé <p>L'épreuve prend appui sur les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C 22 : Gérer l'environnement de travail - C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration - C 41 : Evaluer la qualité de la prestation <p>Ainsi que sur les savoirs associés :</p> <p>S1 Biologie et technologies appliquées</p>	<p>Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.</p> <p>Elle permet de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation C 21 Organiser les activités C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation</p> <p>Ainsi que les savoirs associés :</p> <p>S2 Environnement professionnel S3 Relations professionnelles</p>
<p>CONSEQUENCES PEDAGOGIQUES:</p> <p>La préparation à cette épreuve doit être assurée par un même enseignant.</p> <p>La pédagogie s'appuie sur des situations professionnelles mobilisant</p> <ul style="list-style-type: none"> • les techniques professionnelles spécifiques de la coupe transformation et du coiffage • les savoirs associés de S1 correspondant à ces techniques (page 17 du référentiel) • les savoirs associés S3 	<p>CONSEQUENCES PEDAGOGIQUES:</p> <p>La préparation à cette épreuve doit être assurée par un même enseignant.</p> <p>La pédagogie s'appuie sur des situations professionnelles mobilisant</p> <ul style="list-style-type: none"> • les techniques professionnelles spécifiques de la coloration et de l'effet de couleurs • les savoirs associés de S1 correspondant à ces techniques (page 16 du référentiel) 	<p>CONSEQUENCES PEDAGOGIQUES:</p> <p>La préparation à cette épreuve peut être assurée par un des deux enseignants en charge de E1 ou de E2 afin de ne pas multiplier le nombre d'intervenants.</p> <p>Lorsque la DGH le permet, des heures d'accompagnement en français et en informatique peuvent utilement accompagner l'élève dans la mise en forma du rapport.</p>

2.2. Un enseignement à partir de situations professionnelles :

Des séquences construites à partir de situations professionnelles mobilisant des techniques professionnelles et des savoirs associés sont à mettre en œuvre systématiquement ou, néanmoins, chaque fois que possible.

Ainsi, l'élève est tout de suite projeté dans le milieu professionnel et les enseignements reçus, notamment les savoirs associés prennent tout leur sens.

Il est souhaitable de construire ses progressions à partir d'une succession de situations professionnelles de plus en plus complexes auxquelles on rattachera techniques professionnelles et savoirs associés afin de développer les compétences ciblées.

③ LES PFMP

3.1. Lieux - durée :

Le référentiel indique « La période de formation en milieu professionnel se déroule dans une entreprise de coiffure ».

Le texte précise la nature du lieu de PFMP (une entreprise de coiffure) ce qui le distingue clairement des milieux du spectacle et de la mode, des établissements sanitaires et sociaux, des entreprises de production et de distribution des produits capillaires cités au dans le référentiel des activités professionnelles. Il ne précise pas le nombre d'entreprises, il n'est pas écrit que la PFMP se déroule dans une SEULE entreprise de coiffure.

Par conséquent, les 15 semaines de PFMP peuvent être effectuées dans une ou plusieurs entreprises de coiffure.

Le texte ne précise que le nombre de semaines mais pas le nombre de périodes laissé à l'appréciation de l'établissement. Trois à quatre périodes sont raisonnables.

Il faut toutefois rappeler ce point de réglementation :

Le décret du 27 novembre 2014 est pris en application de la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 « tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires » publiée au JO du 11 juillet 2014.

Il précise notamment :

Le montant minimal de la ***gratification versée aux stagiaires dans le cadre d'un stage de plus de deux mois***, soit, pour chaque heure de stage effectuée au cours du mois, 13,75 % du plafond horaire de la sécurité sociale, ce taux étant fixé à 15 % à compter du 1er septembre 2015 ;

3.2. Le livret académique de suivi des PFMP (p 8 à 23)

Ce livret permettra le suivi

- des activités réalisées lors des différentes PFMP : activités envisagées, activités effectivement réalisées ;
- de l'implication du stagiaire : savoir -faire, savoir-être.

Il est complété par

- les professeurs d'enseignement professionnel avant la PFMP
- le tuteur à l'issue de la PFMP

Pour chaque PFMP, on insère dans le dossier

→ Une fiche d'évaluation de la PFMP

→ Une attestation de PFMP

A l'issue de chaque PFMP, le tuteur complète la fiche récapitulative des PFMP ; il complète aussi la fiche d'évaluation de PFMP et la fiche attestation de PFMP. Ces fiches seront enlevées du dossier de suivi qui suit l'élève durant sa formation lorsque les PFMP ne sont pas réalisées dans la même entreprise.

REMARQUE /

Un brochage à l'aide de réglottes facilite l'insertion ou le retrait de feuilles.

Livret de suivi des
PÉRIODES DE FORMATION
EN MILIEU PROFESSIONNEL

Mention complémentaire
Coiffure Coupe Couleur

Année scolaire 20... - 20...

Présentation de la mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur

Le titulaire de la M.C Coiffure Coupe Couleur est un professionnel spécialisé dans tous les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité essentiellement dans les salons et entreprises de coiffure ; il peut aussi l'exercer dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

Il peut occuper des poste de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Le titulaire de la mention complémentaire exerce 4 fonctions principales:

Fonction Diagnostic et conseil

C1.S'INFORMER ET COMMUNIQUER

Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de les transmettre
Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

Fonction d'organisation et de gestion

C2. ORGANISER ET GERER

Organiser les activités
Gérer l'environnement de travail

Réalisation de techniques

C3. CONCEVOIR ET RÉALISER

Mettre en œuvre des techniques de coloration
Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Fonction Contrôle

C4. CONTRÔLER ET ÉVALUER

Evaluer la qualité de la prestation
Apprécier l'efficacité de la prestation

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période de formation en milieu professionnel se déroule dans une entreprise de coiffure.

Durée totale des PFMP en Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur: **15 semaines.**

Le choix des dates et de l'organisation des périodes de formation en entreprise sont laissées à l'initiative des établissements.

L'entreprise d'accueil répond aux exigences de la formation des candidats aux épreuves de la Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur.

Objectifs de la période de formation en milieu professionnel:

Pour les élèves, la formation en milieu professionnel conforte et complète celle dispensée en établissement de formation.

En milieu professionnel, l'élève renforce et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel. Il développe également des savoir-faire qui ne peuvent s'acquérir qu'en situation réelle. Il est amené à s'intégrer dans une équipe et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur.

Les périodes en entreprise permettent :

- d'acquérir rapidité et dextérité gestuelles.
- d'utiliser des matériels, des produits et des équipements divers.
- d'être confronté et de s'adapter à la réalité professionnelle.
- d'analyser, d'exploiter a posteriori des vécus professionnels.

Le tuteur contribue à la formation de l'élève, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, qui veille à assurer la complémentarité des savoir-faire entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil.

Le suivi et l'accompagnement de l'apprenant dans la maîtrise des compétences professionnelles du diplôme se font à l'aide d'un support, type livret de suivi en entreprise

Le livret de suivi de formation en milieu professionnel

Ce livret est un véritable outil de travail qui va permettre à toute l'équipe de formation de suivre l'évolution du stagiaire.

Grâce à ce document les différents acteurs de la formation pourront consulter les différentes activités abordées en centre de formation et en entreprise et ainsi établir une progression personnalisée à l'élève.

Les engagements durant la formation

Le Lycée s'engage :

- à dispenser aux élèves un enseignement général et professionnel.
- à assurer la coordination entre la formation qu'il dispense et celle assurée par l'entreprise.

Le stagiaire s'engage :

- à respecter le règlement intérieur de l'entreprise.
- à réaliser les travaux prévus par la progression de la formation sous la direction de son tuteur.
- **à tenir à jour son livret de suivi de période de formation en entreprise** et à le faire viser par ses formateurs (tuteur et professeur).
- à prévenir le lycée, et le maître de stage, en cas d'absence ou de retard.

L'entreprise s'engage :

- à guider et aider le stagiaire dans :
 - L'intégration au sein de l'équipe ;
 - la réalisation d'activités ;
 - l'acquisition d'autonomie.

Le tuteur s'engage :

- à prendre part à toutes les activités destinées à coordonner la formation avec le lycée
- à établir un bilan avec le stagiaire au cours de la période de formation en entreprise,
- à tenir à jour le livret de formation en milieu professionnel,
- à évaluer en fin de période le stagiaire (Il attribue une note conjointement avec le professeur ou formateur d'enseignement professionnel, cette évaluation est prise en compte pour l'obtention du diplôme).

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR

Dossier de suivi de la formation en milieu professionnel

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

- Nom PHOTO
- Prénom
- Date et lieu de naissance/...../..... à
- Adresse
-
- Téléphone fixe :/...../...../...../..... - Téléphone portable :/...../...../...../.....

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

- Nom
- Adresse
-
- Téléphone/...../...../...../..... - Télécopie/...../...../...../.....
- Adresse électronique
- Chef d'établissement
- Professeur chargé du suivi de l'élève

Téléphone ligne directe de l'établissement scolaire pour le suivi des élèves en PFMP :
...../...../...../.....

En cas d'absence ou d'accident, prévenir le chef d'établissement
(L'élève sous statut scolaire est assuré par l'établissement scolaire)

REPÉRAGE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

AS : Activités déjà abordées dans l'établissement Scolaire.

PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel.

E : activité Envisagée durant la Période de Formation en Milieu Professionnel.

R : activité effectivement Réalisée par l'élève durant la Période de Formation en Milieu Professionnel.

Les cases correspondant aux activités concernées sont cochées par l'enseignant, et/ou par l'élève.

Activités devant être réalisées durant la formation en présence d'un titulaire du Brevet Professionnel	AS	PFMP 1		PFMP 2		PFMP 3		PFMP 4	
		E	R	E	R	E	R	E	R
1 – Fonction diagnostic et conseils									
• prise en charge du client : repérage des attentes et des besoins									
• élaboration du diagnostic après repérage des contraintes techniques et des caractéristiques de la personne									
• conseil et suivi du client : proposition argumentée de services adaptés aux résultats et aux objectifs définis, accompagnement durant la prestation									
• proposition de prestations associées et complémentaires à la prestation									
2 – Fonction organisation et gestion									
• organisation et suivi des activités : estimation du temps des prestations, organisation des tâches en fonction de l'activité du salon et des contraintes, définition du coût des prestations									
• gestion de l'environnement de travail : organisation du poste de travail									
• gestion des matériels, des produits et des énergies : maîtrise de la consommation, prise en compte du développement durable, gestion des déchets, repérage des marges d'amélioration									
3 – Fonction réalisation de techniques									
• mise en œuvre de techniques de modification de couleur sur tout type de cheveux et toute longueur									
– éclaircissement.....									
– coloration.....									
– décoloration et coloration associées.....									
– pré coloration, post coloration.....									
– soins capillaires									

	AS	PFMP 1		PFMP 2		PFMP 3		PFMP 4	
		E	R	E	R	E	R	E	R
3 – Fonction réalisation de techniques (SUITE)									
• mise en œuvre de techniques de coupe « dame »									
– création de coupes personnalisées									
– réalisation de coupes « dame » sur tout type de cheveux et toute longueur									
○ entretien									
○ dégradés									
○ carrés									
○ effets de matière : effilage, piquetage...									
• mise en œuvre des techniques de coiffage :									
– coiffages personnalisés									
– techniques de mise en forme temporaire									
○ lissage									
○ enroulage									
○ crantage									
○ bouclage									
○ brushing									
○ coiffage aux doigts									
– techniques de séchage									
– techniques de coiffage avec produits									
– techniques de coiffage sans produits									
– mise en valeur de la chevelure par équilibre des volumes et des formes									
4. Fonction de contrôle									
• Contrôle de la qualité (contrôle du résultat des prestations, du degré de satisfaction et des attentes du client)									
• Contrôle et suivi des équipements (évaluation du fonctionnement, de l'état d'usure, prise en compte des conditions d'hygiène et de sécurité...)									

Périodes de formation en milieu professionnel - RECAPITULATIF

Période n° 1 Du...../..... / 200..... au...../..... / 200.....

Entreprise

Tuteur

Numéro de téléphone

Cachet de l'entreprise

Période n° 2 Du...../..... / 200..... au...../..... / 200.....

Entreprise

Tuteur

Numéro de téléphone

Cachet de l'entreprise

Période n° 3 Du...../..... / 200..... au...../..... / 200.....

Entreprise

Tuteur

Numéro de téléphone

Cachet de l'entreprise

Période n° 4 Du...../..... / 200..... au...../..... / 200.....

Entreprise

Tuteur

Numéro de téléphone

Cachet de l'entreprise

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° 1.

1. ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Période du/...../..... au/...../.....
- Nom.....
- Adresse
- Téléphone/...../...../..... - Télécopie/...../...../.....
- Adresse électronique
- Responsable de l'entreprise
- Tuteur(s) de l'élève dans l'entreprise
- **Horaire hebdomadaire de l'élève : 35 h maxi.**
- Horaires d'ouverture : - Jours de fermeture :

• ABSENCES ET RETARDS DE L'ÉLÈVE

Date	Absence	Retard	Motif

• VISITES ET / OU CONTACTS

- Le...../...../..... par M avec M
- Le...../...../..... par M avec M
- Le...../...../..... par M avec M

ATTESTATION de Période de Formation en Milieu Professionnel

Je, soussigné(e) M

tuteur ou responsable de l'entreprise

certifie que M a accompli dans mon entreprise,

une période de formation d'une durée effective de semaines.

Nombre de journées d'absence :

À Le /..... /.....

Cachet, nom et signature.

FICHE D'APPRÉCIATIONS
de la période de formation en milieu professionnel N° 1

Nom et prénom de l'élève :

Établissement de formation :

- (1) - - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
 - : les exigences sont **peu** satisfaites
 = : les exigences sont **en partie** satisfaites
 + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
 ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

Les exigences sont satisfaites (1)

Critères proposés	--	-	=	+	++
- Ponctualité ; Assiduité					
- Présentation (tenue adaptée, élégante et sobre, hygiène)					
- Respect des règles de sécurité					
- Application des consignes, adaptation aux méthodes de travail					
- Organisation du travail en tenant compte des contraintes					
- Initiative dans la limite de ses compétences					
- Evaluation de son travail, demande de conseils, curiosité professionnelle					
- Exécution d'un travail de qualité					
- Capacité d'adaptation					
- Intégration dans l'équipe					
- Politesse, courtoisie et discrétion					
- Vocabulaire technique et professionnel adaptés à l'activité.					

Appréciation globale et conseils éventuels du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du responsable de l'entreprise :

Signature de l'élève :

Date :

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° 2.

2. ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Période du/...../..... au/...../.....
- Nom.....
- Adresse
- Téléphone/...../...../..... - Télécopie/...../...../.....
- Adresse électronique
- Responsable de l'entreprise
- Tuteur(s) de l'élève dans l'entreprise
- **Horaire hebdomadaire de l'élève : 35 h maxi.**
- Horaires d'ouverture : - Jours de fermeture :

• ABSENCES ET RETARDS DE L'ÉLÈVE

Date	Absence	Retard	Motif

• VISITES ET / OU CONTACTS

- Le/...../..... par M avec M
- Le/...../..... par M avec M
- Le/...../..... par M avec M

ATTESTATION de Période de Formation en Milieu Professionnel

Je, soussigné(e) M

tuteur ou responsable de l'entreprise

certifie que M a accompli dans mon entreprise,

une période de formation d'une durée effective de semaines.

Nombre de journées d'absence :

À Le /..... /.....

Cachet, nom et signature.

FICHE D'APPRÉCIATIONS
de la période de formation en milieu professionnel N°2

Nom et prénom de l'élève :

Établissement de formation :

- (1) - - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
 - : les exigences sont **peu** satisfaites
 = : les exigences sont **en partie** satisfaites
 + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
 ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

Les exigences sont satisfaites (1)

Critères proposés	--	-	=	+	++
- Ponctualité ; Assiduité					
- Présentation (tenue adaptée, élégante et sobre, hygiène)					
- Respect des règles de sécurité					
- Application des consignes, adaptation aux méthodes de travail					
- Organisation du travail en tenant compte des contraintes					
- Initiative dans la limite de ses compétences					
- Evaluation de son travail, demande de conseils, curiosité professionnelle					
- Exécution d'un travail de qualité					
- Capacité d'adaptation					
- Intégration dans l'équipe					
- Politesse, courtoisie et discrétion					
- Vocabulaire technique et professionnel adaptés à l'activité.					

Appréciation globale et conseils éventuels du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du responsable de l'entreprise :

Signature de l'élève :

Date :

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° 3

3. ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Période du/...../..... au/...../.....
- Nom.....
- Adresse
- Téléphone/...../...../..... - Télécopie/...../...../.....
- Adresse électronique
- Responsable de l'entreprise
- Tuteur(s) de l'élève dans l'entreprise
- **Horaires hebdomadaire de l'élève : 35 h maxi.**
- Horaires d'ouverture : - Jours de fermeture :

• ABSENCES ET RETARDS DE L'ÉLÈVE

Date	Absence	Retard	Motif

• VISITES ET / OU CONTACTS

Le/...../..... par M avec M

Le/...../..... par M avec M

Le/...../..... par M avec M

ATTESTATION de Période de Formation en Milieu Professionnel

Je, soussigné(e) M

tuteur ou responsable de l'entreprise

certifie que M a accompli dans mon entreprise,

une période de formation d'une durée effective de semaines.

Nombre de journées d'absence :

À Le /..... /.....

Cachet, nom et signature.

FICHE D'APPRÉCIATIONS
de la période de formation en milieu professionnel N°3

Nom et prénom de l'élève :

Établissement de formation :

- (1) - - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
 - : les exigences sont **peu** satisfaites
 = : les exigences sont **en partie** satisfaites
 + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
 ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

Les exigences sont satisfaites (1)

Critères proposés	--	-	=	+	++
- Ponctualité ; Assiduité					
- Présentation (tenue adaptée, élégante et sobre, hygiène)					
- Respect des règles de sécurité					
- Application des consignes, adaptation aux méthodes de travail					
- Organisation du travail en tenant compte des contraintes					
- Initiative dans la limite de ses compétences					
- Evaluation de son travail, demande de conseils, curiosité professionnelle					
- Exécution d'un travail de qualité					
- Capacité d'adaptation					
- Intégration dans l'équipe					
- Politesse, courtoisie et discrétion					
- Vocabulaire technique et professionnel adaptés à l'activité.					

Appréciation globale et conseils éventuels du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du responsable de l'entreprise :

Signature de l'élève :

Date :

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° 4

4. ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Période du/...../..... au/...../.....
- Nom.....
- Adresse
- Téléphone/...../...../..... - Télécopie/...../...../.....
- Adresse électronique
- Responsable de l'entreprise
- Tuteur(s) de l'élève dans l'entreprise
- **Horaires hebdomadaire de l'élève : 35 h maxi.**
- Horaires d'ouverture : - Jours de fermeture :

• ABSENCES ET RETARDS DE L'ÉLÈVE

Date	Absence	Retard	Motif

• VISITES ET / OU CONTACTS

Le/...../..... par M avec M

Le/...../..... par M avec M

Le/...../..... par M avec M

ATTESTATION de Période de Formation en Milieu Professionnel

Je, soussigné(e) M

tuteur ou responsable de l'entreprise

certifie que M a accompli dans mon entreprise,

une période de formation d'une durée effective de semaines.

Nombre de journées d'absence :

À Le/...../.....

Cachet, nom et signature.

FICHE D'APPRÉCIATIONS
de la période de formation en milieu professionnel N°4

Nom et prénom de l'élève :

Établissement de formation :

- (1) - - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
 - : les exigences sont **peu** satisfaites
 = : les exigences sont **en partie** satisfaites
 + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
 ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

Les exigences sont satisfaites (1)

Critères proposés	--	-	=	+	++
- Ponctualité ; Assiduité					
- Présentation (tenue adaptée, élégante et sobre, hygiène)					
- Respect des règles de sécurité					
- Application des consignes, adaptation aux méthodes de travail					
- Organisation du travail en tenant compte des contraintes					
- Initiative dans la limite de ses compétences					
- Evaluation de son travail, demande de conseils, curiosité professionnelle					
- Exécution d'un travail de qualité					
- Capacité d'adaptation					
- Intégration dans l'équipe					
- Politesse, courtoisie et discrétion					
- Vocabulaire technique et professionnel adaptés à l'activité.					

Appréciation globale et conseils éventuels du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du (des) tuteur(s) de l'entreprise :

Nom et signature du responsable de l'entreprise :

Signature de l'élève :

Date :

④ GUIDE ACADEMIQUE pour l'élaboration du dossier professionnel support de l'épreuve E3 : PRESENTATION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

Elle permet de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences suivantes :

C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre

C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

C 21 Organiser les activités

C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation

Ainsi que les savoirs associés :

S2 Environnement professionnel

S3 Relations professionnelles

Elle prend appui sur un dossier personnel relatif à **l'expérience professionnelle du candidat en entreprise.**

● Modes d'évaluation

Épreuve ponctuelle écrite et orale d'une durée de 20 minutes maximum

A PARTIR DU DOSSIER ELABORE PAR LE CANDIDAT, l'évaluation se déroule en deux temps :

- un **exposé oral** par le candidat d'une durée de **5 à 10 minutes maximum**,

- un **entretien avec le jury** constitué d'un **enseignant de coiffure** et d'un **professionnel** d'une durée de **10 à 15 minutes.**

L'entretien permet de **vérifier la maîtrise des contenus développés dans le dossier** et lors de l'exposé.

Le dossier est noté sur 5 points, l'exposé sur 3 points et l'entretien sur 12 points.

Le service des examens communique au candidat la date et le lieu de dépôt du dossier qui sera transmis en deux exemplaires. En l'absence de dossier du candidat, la note zéro est attribuée à l'épreuve ; dans ce cas l'interrogation ne peut avoir lieu.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.

Recommandations concernant le dossier support de l'épreuve:

FORME :	<ul style="list-style-type: none">→ Page 1 : page de garde avec numéro du candidat→ Page 2 : sommaire (plan du dossier professionnel)→ 8 à 10 pages maximum (pages 1 et 2 non comprises)→ Pas d'annexes→ Absence de fioritures : les photos et schémas ne sont acceptés que dans la mesure où ils apportent une information utile→ Arial 12 ; marges de 2 cm, interligne de 1,5.→ Brochage par spirale souhaité
----------------	---

FOND :

LA DEFINITION DE L'EPREUVE PRECISE :		Remarques – conseils
→ le dossier comprend :	→ les critères d'évaluation	
- la description d'une situation en clientèle comportant au moins une technique de coloration ou de coupe ou de coiffage,	- le réalisme et la pertinence de la situation professionnelle décrite	- préparer dès la rentrée à cette épreuve en lien avec les TP - une photo de la cliente et de la coiffure désirée sont des supports utiles (voire nécessaire) pour présenter la situation rencontrée en entreprise – Demander l'autorisation écrite au modèle (droit à l'image), éventuellement flouter le visage.
- la présentation des techniques, la justification des choix, des protocoles mis en œuvre,	- la qualité et la pertinence des protocoles présentés	- les techniques retenues doivent être rigoureusement justifiées par rapports aux spécificités du modèle (particularités du cheveu, attentes de la cliente, style vestimentaire, mode...)
- les contraintes rencontrées et les solutions apportées,	- la justification des choix techniques, technologiques, organisationnels, économiques et environnementaux en termes de santé sécurité au travail et de développement durable	- veiller à justifier les choix effectués, à solliciter la réflexion et l'analyse des élèves et leur demandant de mobiliser les savoirs associés ; c'est ce qui leur sera demandé lors de l'entretien (<i>noté sur 12 points</i>)
- la prise en compte, pour cette situation professionnelle, de la santé sécurité au travail et du développement durable.		
- les aspects techniques, technologiques et scientifiques,	- la maîtrise des connaissances techniques et des savoirs associés - l'utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté	Les savoirs associés doivent être utilisés tout au long du dossier pour justifier le travail réalisé. Leur maîtrise est évaluée au travers de cette épreuve
	- l'aptitude à la communication écrite : syntaxe, orthographe - la lisibilité et la structure du dossier	- un soin particuliers doit être apporté à la forme du dossier ; l'accompagnement d'un professeur de français et ou de bureautique peut être utile si la DGH le permet <i>5 points sont alloués au dossier préparé en amont ; il faut donc sensibiliser les élèves à l'importance du fond et de la forme</i>
	- l'aptitude à la communication orale : aisance de l'expression, écoute, réactivité	- on veillera tout au long de la formation à la qualité de la communication orale de l'élève <i>La préparation à cette épreuve orale se fait au quotidien en veillant à la qualité de l'oral.</i>

5 L'évaluation certificative par CCF

5.1 :

RÈGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Coupe transformation, coiffage dame	U 1	4	CCF		Ponctuel pratique	45 mn
E 2 : Coloration, effets de couleurs	U 2	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	1 h 50
E 3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U 3	4	Ponctuel écrit et oral		Ponctuel écrit et oral	20 min

CCF : contrôle en cours de formation.

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, brevet professionnel et brevet de technicien supérieur (BOEN du 8/6/95).

Tableau récapitulatif des épreuves certificatives

Epreuve	Durée	Conformités	Réalisation	Préconisations	Pénalités
<p>E1 / UI</p> <p>Coupe Transformation Coiffage</p> <p>Coef 4</p>	45 min	<p>Coupe transformation suivie d'une mise en forme et d'un coiffage.</p> <p>Le modèle est pourvu de cheveux sur l'ensemble de la chevelure.</p> <p>Modèle féminin et majeur.</p> <p>Cheveux du modèle propres et secs.</p>	<p>Fournir (en début d'épreuve) une photo 10 x 13 de la coiffure à réaliser sur son modèle.</p> <p>La structure, la densité et les volumes de la coupe à réaliser sont différents de la coupe initiale.</p> <p>Raccourcissement de 4 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée).</p> <p>Tous les produits de coiffage sont autorisés.</p>	<p>Légèder au dos de la photo votre nom.</p> <p>Le modèle doit avoir une longueur suffisante de cheveu pour permettre un raccourcissement de 4 cm au moins.</p> <p>Réaliser la coupe sur cheveux secs ou mouillés.</p>	<p>Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve en cas d'absence du modèle, ou d'une non-conformité de celui-ci.</p> <p>En cas d'absence de photographie fournie par le candidat, le jury propose une photographie de coiffure à réaliser.</p> <p>Pas de coupe de transformation ; moins de 4 cm de couper sur l'ensemble de la chevelure (excepté la frange) attribution d'un 0 à C32</p> <p>Tous les outils de coupe sont autorisés, à l'exception des sabots de tondeuse. mettre 0 au choix de matériel</p>
<p>E2 / U2</p> <p>Coloration, effets de couleurs</p> <p>Coef 4</p>	1h 50	<p>Modèle majeur</p> <p>Transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante (avant épreuve) suivie d'un coiffage mettant en valeur la réalisation</p> <p>Modèle pourvu de cheveux sur l'ensemble de la chevelure.</p>	<p>Le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> - établit un diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier - réalise des techniques de coloration suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation. <p>Deux techniques mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement</p> <p>-évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu.</p>	<p>Présenter une attestation test allergie (touche d'essai)</p> <p>Conformité avec le modèle proposé</p>	<p>La durée des deux temps de l'exposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic et exposé projet - évaluation de la prestation en présence du modèle <p>ne doit pas excéder 10 minutes</p> <p>Le jury n'intervient pas ni durant l'exposé ni à aucun moment pendant l'épreuve</p>
<p>E3</p> <p>Présentation d'une situation professionnelle</p> <p>Coef 4</p>	20 min	<p>Le candidat réalise un dossier à partir de son expérience professionnelle en entreprise</p>	<p>Forme : 8 à 10 pages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par informatique : Arial 12 <p>Fond : situation en clientèle comportant au moins une technique (coloration ou coupe ou coiffage)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation des techniques, justification des choix et protocoles mis en œuvre -Contraintes rencontrées et solutions apportées -Aspects techniques technologiques et scientifiques -Prise ne compte de la santé et sécurité au travail et du développement durable 	<p>Dossier lisible et structuré</p> <p>Orthographe et syntaxe à soigner</p> <p>Situation réaliste et pertinente</p> <p>Utiliser un vocabulaire professionnel</p>	<p>L'évaluation se déroule en 2 temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé oral 5 à 10 min - entretien 10 à 15 min <p>Le dossier est noté sur 5 points</p> <p>L'exposé est noté sur 3 points</p> <p>L'entretien est noté sur 12 points</p> <p>En l'absence de dossier du candidat la note 0 est attribuée à l'épreuve et l'interrogation ne peut avoir lieu</p>

5.2. RAPPEL DES MODALITES DE L'EVALUATION PAR CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Préparation d'une situation d'évaluation

Une situation d'évaluation est une situation qui permet la réalisation d'une activité dans un contexte donné.

Elle doit être définie à partir des éléments suivants :

- la définition de l'activité à réaliser, commande de travaux choisis parmi les activités auxquelles le candidat a déjà été formé et en conformité avec la définition de l'épreuve d'examen,
 - les conditions de réalisation, temps imparti, documents, matériels et produits mis à disposition
 - la performance attendue,
 - les critères d'évaluation
- } en référence aux grilles de notation

L'apprenant est informé des objectifs visés par les situations d'évaluation et des conditions de leur déroulement préalablement à leur mise en œuvre.

Déroulement de l'évaluation

L'enseignant programme et organise l'évaluation.

L'apprenant est informé à l'avance de la date du CCF, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par : inscription dans le carnet de correspondance, inscription dans le cahier de textes de la classe, **Il n'y a pas d'obligation à envoyer des convocations individuelles à domicile** mais ce peut être un choix de l'établissement.

En cas d'absence d'un apprenant à une évaluation :

- Si l'absence est justifiée (à l'appréciation du Chef d'établissement), l'enseignant doit organiser, pour cet élève une nouvelle situation d'évaluation,
- Si l'absence n'est pas justifiée, l'élève est porté « *Absent* »

Pendant l'évaluation :

- L'enseignant assisté d'un professionnel, remet à l'apprenant le dossier technique (description d'une situation, documents techniques et annexes...),
- L'apprenant réalise l'activité demandée (écrite et pratique),
- Les évaluateurs observent l'activité de l'apprenant au cours de son déroulement pour ne pas se limiter au seul résultat final mais pour aussi prendre en compte la démarche utilisée et les stratégies mises en œuvre.

Pendant ce temps, les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

Chaque évaluateur dispose de la grille de notation académique.

Aucune proposition de note n'est communiquée au candidat.

Remarque :

Le dossier technique de la situation d'évaluation et la grille de notation, ainsi que les attestations de stage sont regroupés dans un dossier CCF de l'apprenant.

Ce dossier est mis à disposition des services des examens pour consultation éventuelle par les membres du jury final. Il est conservé par l'établissement pendant un an, en cas de litige.

Textes de référence

- **Principes et objectifs du CCF : BOEN n°44 du 19 novembre 1992
Et n°2 du 27 mars 1997**

6.

Les outils académiques en vigueur pour le CCF

6.1. Les grilles d'évaluation et de notation

- **E1 en centre de formation**
- **E2 en entreprise**

REMARQUE :

La grille d'évaluation concernant le CCF en entreprise figure dans le mémento avec et sans barème. C'est cette dernière qui devra être fournie à l'entreprise, la notation se faisant ensuite au vu de cette grille complétée, en totale concertation entre le tuteur et l'enseignant.

FICHE D'ÉVALUATION ET DE NOTATION (1/2)

E1. COUPE, TRANSFORMATION, COIFFAGE « DAME »

Situation d'évaluation en établissement de formation.

Coefficient 4 – 80 points

(Remettre ces pages aux évaluateurs et au candidat au début de l'activité)

Nom et prénom du candidat :

Établissement de formation :

Cette situation d'évaluation est organisée dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le candidat fournit au jury, en début d'épreuve, une photographie (format 10X13) de la coiffure qu'il va réaliser sur son modèle.

Le candidat réalise une coupe transformation suivie d'une mise en forme et d'un coiffage.

La structure de la coupe à réaliser sur le modèle doit être significativement différente de sa coupe initiale (modification de la structure, de la densité et des volumes...).

La longueur imposée de coupe est de 4 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée).

Le modèle doit être pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et la chevelure d'une longueur nécessaire à la réalisation d'une coupe transformation. Le modèle se présente avec les cheveux propres et secs ; le candidat réalise la coupe sur cheveux secs ou mouillés.

Tout type d'outils de coupe, à l'exception des sabots de tondeuse, tout produit de coiffage sont autorisés.

Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence du modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve.

En cas d'absence de photographie fournie par le candidat, le jury proposera une photographie de la coupe à réaliser.

DUREE 45 min

Repères pour l'évaluation page 2.

- - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
- : les exigences sont **peu** satisfaites
- = : les exigences sont **en partie** satisfaites
- + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
- ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

E P 1. Coupe transformation, coiffage « dame »

2/2

On demande de		Ce sera réussi si : (critères)	L'exigence est satisfaite					Note	Barème
Compétences à évaluer			--	-	=	+	++		
C.32. Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »	Concevoir une coiffure personnalisée (2)	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de coupe transformation adaptée à la morphologie et ou aux attentes du client 							/2
	Réaliser une coupe dame sur tout type de cheveu et toute longueur (13)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la technique <ul style="list-style-type: none"> – mise en valeur des volumes – maîtrise de la densité – respect de la géométrie 							/3
		<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des outils selon la nature du cheveu et l'effet recherché 							/1
		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la gestuelle et des outils 							/1
		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du résultat : netteté de la coupe (*) 							/3
		<ul style="list-style-type: none"> • Résultat conforme à la photo et à la réglementation de l'épreuve (- 4cm minimum + modification de la structure, de la densité et des volumes) (*) 							/4
		<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie 							/1
	<i>(*) En l'absence de transformation significative conformément à la réglementation, 0 points seront attribués à ces deux items (soit une pénalité de 7 points)</i>								
C.33. Mettre en œuvre des techniques de coiffage	Concevoir un coiffage personnalisé (1)	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffage adapté au visage et à la personnalité 							/1
	Mettre en œuvre des techniques de mise en forme temporaire (2)	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent de la méthode et des outils 							/0,5
		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques de mise en forme temporaire 							/0,5
		<ul style="list-style-type: none"> • Dexterité et gestuelle efficaces 							/0,5
	Mettre en œuvre des techniques de coiffage avec ou sans produits (2)	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la mise en forme et du séchage (respect des volumes, aspect du cheveu) 							/0,5
		<ul style="list-style-type: none"> • Choix adapté des outils et des produits de coiffage 							/0,5
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques de finition 								/0,5	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur de la coiffure 							/1	
TOTAL :								/20	

Proposition de note : / 80

Date :

Nom et signature de l'enseignant :

Nom et signature du professionnel associé :

FICHE D'ÉVALUATION ET DE NOTATION (1/2)

E2. COLORATION, EFFETS DE COULEUR

Situation d'évaluation en entreprise

Coefficient 4 – 80 points

(Remettre ces pages aux évaluateurs et au candidat au début de l'activité)

Nom et prénom du candidat :

Établissement de formation :

La situation d'évaluation se déroule en entreprise et porte sur l'ensemble des compétences C22, C31 et C41 développées lors des différentes activités réalisées en milieu professionnel.

Le candidat est évalué, en fin de formation, par le tuteur ou le maître d'apprentissage sur la base des activités réalisées, à partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre sur un modèle majeur, pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête, des techniques de coloration suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation.

Réalisation pratique :

Le candidat réalise une transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante (avant l'épreuve).

Deux techniques sont mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement.

Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés.

Exposé du candidat :

- en début d'épreuve, le candidat réalise le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier (5 minutes environ),

- en fin d'épreuve, le candidat évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu.

La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 minutes.

Le jury n'intervient pas pendant l'exposé du candidat, ni à aucun moment pendant l'épreuve.

DUREE :

- réalisation pratique : 1 heure 40 mn
- entretien avec le jury : 10 minutes maximum.

Repères pour l'évaluation page 2.

- - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
- : les exigences sont **peu** satisfaites
- = : les exigences sont **en partie** satisfaites
- + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
- ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

E2. COLORATION, EFFETS DE COULEUR 2/2

L'exigence est satisfaite

On demande de	Ce sera réussi si : (critères)	--	-	=	+	++	Note	Barème							
Compétences à évaluer															
C22. Gérer l'environnement de travail	Gérer les produits et le matériel	<ul style="list-style-type: none"> choix adapté, utilisation optimale des produits 							/2						
	Maîtriser la consommation des produits, matériels, énergies	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des principes d'économie dont celles de l'eau et de l'énergie 													
	Gérer les déchets	<ul style="list-style-type: none"> Respect des circuits d'évacuation en vigueur et du tri sélectif 													
	Respecter les principes de santé et de sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des principes ergonomiques, port des équipements de protection individuelle 													
C.31. Mettre en œuvre des techniques de coloration	Déterminer la ou les techniques adaptées (*)	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un diagnostic pertinent, d'un projet approprié (à l'aide d'un nuancier) et du résultat attendu (oral 5 min maximum) <p>(*) <i>Le candidat réalise une transformation totale de couleur de la chevelure d'au moins deux hauteurs de ton par rapport à la couleur dominante avant l'épreuve</i></p>							/2						
	Choisir les produits pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Choix de produits adaptés aux techniques retenues et aux attentes 							/1						
	Mettre en œuvre des techniques de coloration d'oxydation (❖)	<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi Maitrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause Maitrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage 							/4						
								<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi Maitrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause Maitrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage <p>(❖) <i>En l'absence d'une ou des deux techniques attendues, les points octroyés à ces deux items ne seront pas attribués (4 + 4)</i></p>							/4
														<ul style="list-style-type: none"> Conformité du résultat avec le projet initial du candidat et le règlement de l'épreuve (❖❖) <p>(❖❖) <i>Les points ne sont pas obtenus si les deux tons d'écart minimum ne sont pas respectés et en l'absence d'effets de couleur</i></p>	
		<ul style="list-style-type: none"> Résultat esthétique, créativité de la réalisation 							/2						
	Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Shampooings, soins... 							/1						
C41. Evaluer la qualité de la prestation	Réaliser un autocontrôle de la prestation réalisée (oral 5 min)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse pertinente de la qualité du résultat obtenu au regard du projet 							/2						
TOTAL :								/20							

Proposition de note : / 80

Date :

Nom et signature de l'enseignant :

Nom et signature du professionnel associé :

ACADEMIE DE BORDEAUX

Contrôle en Cours de Formation - mention complémentaire COIFFURE COUPE COULEUR

Epreuve E2 – session

FICHE D'ÉVALUATION ET DE NOTATION (1/2)

E2. COLORATION, EFFETS DE COULEUR

Situation d'évaluation en entreprise

Coefficient 4 – 80 points

(Remettre ces pages aux évaluateurs et au candidat au début de l'activité)

Nom et prénom du candidat :

Établissement de formation :

La situation d'évaluation se déroule en entreprise et porte sur l'ensemble des compétences C22, C31 et C41 développées lors des différentes activités réalisées en milieu professionnel.

Le candidat est évalué, en fin de formation, par le tuteur ou le maître d'apprentissage sur la base des activités réalisées, à partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre sur un modèle majeur, pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête, des techniques de coloration suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation.

Réalisation pratique :

Le candidat réalise une transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante (avant l'épreuve).

Deux techniques sont mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement.

Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés.

Exposé du candidat :

- en début d'épreuve, le candidat réalise le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier (5 minutes environ),

- en fin d'épreuve, le candidat évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu.

La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 minutes.

Le jury n'intervient pas pendant l'exposé du candidat, ni à aucun moment pendant l'épreuve.

DUREE :

- réalisation pratique : 1 heure 40 mn
- entretien avec le jury : 10 minutes maximum.

Repères pour l'évaluation page 2.

- - : les exigences ne sont **pas du tout** satisfaites
- : les exigences sont **peu** satisfaites
- = : les exigences sont **en partie** satisfaites
- + : les exigences sont **en grande partie** satisfaites
- ++ : les exigences sont **en totalité** satisfaites

E2. COLORATION, EFFETS DE COULEUR 2/2

L'exigence est satisfaite

On demande de	Ce sera réussi si : (critères)	--	-	=	+	++	Note	Barème		
Compétences à évaluer										
C22. Gérer l'environnement de travail	Gérer les produits et le matériel	<ul style="list-style-type: none"> choix adapté, utilisation optimale des produits 								
	Maîtriser la consommation des produits, matériels, énergies	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des principes d'économie dont celles de l'eau et de l'énergie 								
	Gérer les déchets	<ul style="list-style-type: none"> Respect des circuits d'évacuation en vigueur et du tri sélectif 								
	Respecter les principes de santé et de sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des principes ergonomiques, port des équipements de protection individuelle 								
C.31. Mettre en œuvre des techniques de coloration	Déterminer la ou les techniques adaptées (*)	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un diagnostic pertinent, d'un projet approprié (à l'aide d'un nuancier) et du résultat attendu (oral 5 min maximum) <p><i>(*) Le candidat réalise une transformation totale de couleur de la chevelure d'au moins deux hauteurs de ton par rapport à la couleur dominante avant l'épreuve</i></p>								
	Choisir les produits pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Choix de produits adaptés aux techniques retenues et aux attentes 								
	Mettre en œuvre des techniques de coloration d'oxydation (❖)	<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi 								
		<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause 								
		<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage 								
	Mettre en œuvre des techniques d'effets de couleur ou d'éclaircissement (❖)	<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi 								
		<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause 								
<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage <p><i>(❖) En l'absence d'une ou des deux techniques attendues, les points octroyés à ces deux items ne seront pas attribués (4 + 4)</i></p>										
		<ul style="list-style-type: none"> Conformité du résultat avec le projet initial du candidat et le règlement de l'épreuve (❖❖) <p><i>(❖❖) Les points ne sont pas obtenus si les deux tons d'écart minimum ne sont pas respectés et en l'absence d'effets de couleur</i></p>								
		<ul style="list-style-type: none"> Résultat esthétique, créativité de la réalisation 								
	Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Shampooings, soins... 								
C41. Evaluer la qualité de la	Réaliser un autocontrôle de la prestation réalisée (oral 5 min)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse pertinente de la qualité du résultat obtenu au regard du projet 								
							TOTAL :			

Proposition de note : / 80

Date :

Nom et signature de l'enseignant :

Nom et signature du professionnel associé :

ACADEMIE DE BORDEAUX

Contrôle en Cours de Formation - mention complémentaire COIFFURE COUPE COULEUR

Epreuve E2 – session

Centre de formation :

Formateurs :

Mention complémentaire coiffure coupe couleur

Tableau récapitulatif des notes de CCF : notes arrondies au demi-point supérieur

NOMS	E1 /20	E2 /20
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		
26.		
27.		
28.		
29.		
30.		
<i>Moyenne</i>		
<i>Note la plus haute</i>		
<i>Note la plus basse</i>		

6.3. Le dossier CCF de l'élève



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Centre de formation :

Mention complémentaire COIFFURE COUPE COULEUR

C.C.F. Contrôle en Cours de Formation

Session 20.....

DOSSIER ELEVE comprenant :

- Grilles d'évaluations
- Attestations de PFMP
- *Eventuelle dérogation en cas de non-conformité des PFMP*

NOM :

PRENOM :

Pourquoi un dossier CCF élève ?

QUOI : Documents constitutifs du dossier	POURQUOI : Fonctions
Grilles d'évaluations du candidat pour les épreuves E1 et E2	<ul style="list-style-type: none">○ Traçabilité des évaluations de l'élève○ « Le jury peut éventuellement demander à avoir communication des documents qui ont servi de support à l'évaluation et des fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat »
Récapitulatif des PFMP	Atteste que le candidat a le nombre de semaines requises pour se présenter aux épreuves de l'examen
Eventuelle dérogation	Document à compléter et à transmettre au service des examens lorsque le candidat n'a pas le nombre de semaines de PFMP requises pour se présenter aux épreuves de l'examen Si ce document a été utilisé, il doit être archivé dans le dossier de l'élève

Comment ?

- Photocopier la page 64 de manière à constituer une chemise A3 en autant d'exemplaires que d'élèves dans la classe
- Stocker dans cette chemise l'ensemble des documents concernant chaque élève

Combien de temps ?

Dossiers à archiver pendant au moins 1 an + 1 jour après la date de délibération du jury de la session d'examen

DEMANDE DE DEROGATION

En cas de non conformité dans la mise en œuvre des périodes de formation en entreprise

Ce document devra être joint au dossier professionnel et présenté au jury

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

EXAMEN : CAP mention complémentaire Baccalauréat professionnel (cocher)

SESSION : 20.....

SPECIALITE :

CANDIDAT :

NOMBRE DE SEMAINES MANQUANTES :

CAUSE : accident maladie autre, préciser.....

AVIS CIRCONSTANCIE ET OBSERVATIONS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

.....
.....
.....

Signature de l'élève	Visa du Chef d'Etablissement
Fait à..... Le Signature :	Fait à..... Le Signature :
<p style="text-align: center;">Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale Inspecteur de la spécialité :</p> <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Fait à..... Le Signature :	<p style="text-align: center;">Décision de M. le Recteur après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale</p> <input type="checkbox"/> Décision favorable <input type="checkbox"/> Décision défavorable Fait à..... Le Signature :

7.

LE PRECIS

Les critères d'évaluation des différentes compétences évaluées sont parfois très généraux, par exemple « le résultat est de qualité » ; le précis précise ces critères, explicite clairement ce qui est attendu. Il constitue un outil précieux pour les évaluations mais aussi pour la construction des séquences d'enseignement.

PRECIS ACADEMIQUE (non exhaustif – à faire évoluer)

E P 1. Coupe transformation, coiffage « dame »

Compétences à évaluer		Critères	Éléments observés, indicateurs
C.32. Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »	Concevoir une coiffure personnalisée	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de coupe transformation adaptée à la morphologie et ou aux attentes du client 	<ul style="list-style-type: none"> Changement total de style (volume, longueur, mouvement). Harmonisation ou coupe de caractère par rapport à la morphologie du visage, à la personnalité, à la silhouette. Adaptabilité et correspondance entre la coiffure et le style vestimentaire.
	Réaliser une coupe dame sur tout type de cheveu et toute longueur	<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la technique <ul style="list-style-type: none"> – mise en valeur des volumes – maitrise de la densité – respect de la géométrie 	<ul style="list-style-type: none"> Technique de coupe permettant de créer les volumes nécessaires pour la coupe. Maitrise de la coupe dans l'espace
		<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des outils selon la nature du cheveu et l'effet recherché 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils de coupe en rapport avec la densité de cheveux du modèle (fin, moyen, épais)
		<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de la gestuelle et des outils 	<ul style="list-style-type: none"> Maniement rapide et régulier de la branche mobile des ciseaux, synchronisation dans le maniement du peigne et des ciseaux, Élévation, projection, déplacement de 0° à 180° par rapport au cuir chevelu, orientation des mèches adaptée au résultat attendu
		<ul style="list-style-type: none"> Qualité du résultat : netteté de la coupe (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Respect du niveau de longueur : sur la partie avant, côtés, nuque et dessus.
		<ul style="list-style-type: none"> Résultat conforme à la photo et à la réglementation de l'épreuve (- 4cm minimum + modification de la structure, de la densité et des volumes) (*) 	<ul style="list-style-type: none"> raccourcissement de 4cm minimum sur l'ensemble de la chevelure Respect de la direction des mouvements, et de la ligne de forme indiquée sur la photo.
		<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de confort pour l'opérateur et le modèle
		<p>(*) En l'absence de transformation significative conformément à la réglementation, 0 points seront attribués à ces deux items (soit une pénalité de 7 points)</p>	

C.33. Mettre en œuvre des techniques de coiffage	Concevoir un coiffage personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffage adapté au visage et à la personnalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix esthétique des mouvements mettant en valeur la coupe
	Mettre en œuvre des techniques de mise en forme temporaire	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent de la méthode et des outils 	<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance des volumes, des mouvements et des directions avec le projet initial
		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques de mise en forme temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques (bouclé, lissé, cranté ou autres)
		<ul style="list-style-type: none"> • Dextérité et gestuelle efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des outils : utilisation adaptée des outils (brosse pneumatique, différents fer à lisser, séchoir, brosse, fer à friser...) tenue et maniement correct.
		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la mise en forme et du séchage (respect des volumes, aspect du cheveu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Netteté de la réalisation : aspect des cheveux brillants pas de cheveux fuyants mouvements disciplinés (en place)
	Mettre en œuvre des techniques de coiffage avec ou sans produits	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adapté des outils et des produits de coiffage 	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation des produits (choix, dosage)
		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques de finition 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'utilisation des produits et outils
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur de la coiffure 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat soigné et esthétique. Résultat seyant au visage.

PRECIS ACADEMIQUE (non exhaustif – à faire évoluer)

E2. Coloration, effets de couleur

Compétences à évaluer		Critères	Eléments observés, indicateurs
C22. Gérer l'environnement de travail	Gérer les produits et le matériel	<ul style="list-style-type: none"> choix adapté, utilisation optimale des produits 	<ul style="list-style-type: none"> Produits conformes au règlement d'examen. Protection avec crème protectrice du contour du visage, oreilles et nuque (uniquement sur la peau). Oxydant adapté au résultat souhaité, en fonction des consignes du fabricant. Présentation du nuancier des produits utilisés, selon l'état de la chevelure (cheveux fins, secs,...) et la longueur des repousses à colorer Préparation conforme aux consignes du fabricant
	Maîtriser la consommation des produits, matériels, énergies	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des principes d'économie dont celles de l'eau et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne gestion du temps de travail, pour optimiser le rendement Afin de respecter la charte du développement durable, évite de faire couler l'eau inutilement, de laisser des lampes allumées... Absence de gaspillage des produits, dosage adapté
	Gérer les déchets	<ul style="list-style-type: none"> Respect des circuits d'évacuation en vigueur et du tri sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles de tri sélectif mis en place au sein de l'entreprise.
	Respecter les principes de santé et de sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des principes ergonomiques, port des équipements de protection individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Matériels propres tout au long de l'épreuve Netteté du bac à shampoing, remise en état du poste de travail, désinfection du matériel en fin d'épreuve Port de gants par le candidat (obligatoires pour certains actes) Peignoir, serviettes, accessoires protection de coloration. <p>Protection de l'opérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Face au travail. Buste droit. Dos perpendiculaire au sol. Jambes fléchies en position debout. Bras décollé du corps. Matériels adaptés à la hauteur de chacun, à portée de mains. Adaptation des différentes positions du corps pour éviter toutes contractions musculaires et blessure potentielle, réduire la fatigue physique, avoir une image plaisante

C.31. Mettre en œuvre des techniques de coloration	Déterminer la ou les techniques adaptées (*)	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un diagnostic pertinent, d'un projet approprié (à l'aide d'un nuancier) et du résultat attendu (oral 5 min maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du nuancier des produits utilisés, selon l'état de la chevelure (cheveux fins, secs,...) et la longueur des repousses à colorer Enoncer d'un diagnostic et d'un projet de couleur cohérent
	Choisir les produits pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Choix de produits adaptés aux techniques retenues et aux attentes 	<ul style="list-style-type: none"> Oxydant adapté au résultat souhaité, en fonction des consignes du fabricant. Présentation du nuancier des produits utilisés, selon l'état de la chevelure (cheveux fins, secs,...) et la longueur des repousses à colorer Produits permettant d'obtenir le résultat prévu sur la fiche technique. Préparation conforme aux consignes du fabricant
	Mettre en œuvre des techniques de coloration d'oxydation (❖)	<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi Maitrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause Maitrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage 	<p>→ <u>De 1 cm à 1,5 cm de repousses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle de la touche d'essai (mode d'emploi) Préparation de la chevelure pour éviter les nœuds (brossage, démêlage) Élimination de produits de maquillage sur les implantations, si nécessaire. Protection avec crème protectrice du contour du visage, oreilles et nuque (uniquement sur la peau). Prise des séparations fines (dans chaque zone), horizontalement, d'épaisseur régulière, avec une élévation, tension et projection (sans plaquer la zone précédente) par rapport au cuir chevelu de l'endroit du crâne concerné. Dépose du produit dans le sens des cellules cuticulaires (racines, longueurs), d'abord sur la mèche relevée, puis sur la mèche du bas (par rapport à la séparation). <p>→ <u>À partir de 2 cm de repousses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépose du produit sur la repousse intermédiaire à partir de 1,5 cm du cuir chevelu, ou sur la longueur à partir de 1,5 cm du cuir chevelu. Puis application des repousses jusqu'à 1,5 cm. Chronologie des opérations logiques Massage en décollant le produit, puis ajout d'eau tiède jusqu'à l'obtention d'une mousse crémeuse. Rinçage abondant et minutieux jusqu'à élimination totale des produits. Absence de traces et de produits colorants.

MEMENTO Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur

	Mettre en œuvre des techniques d'effets de couleur ou d'éclaircissement (❖)	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures indiquées sur le mode d'emploi • Maîtrise de la gestuelle de l'application, respect des temps de réalisation, d'application, de pause • Maîtrise de la technique des zones d'application, imprégnation, émulsion, rinçage 	<ul style="list-style-type: none"> • Chronologie des opérations logiques • Séparations suivant la technique choisie, et conforme au projet initial • Uniformité du rendu de couleur ou d'éclaircissement sur les effets de couleurs • Rinçage abondant et minutieux jusqu'à élimination totale des produits • Respect du temps de réalisation, d'application, de pause.
	(❖) En l'absence d'une ou des deux techniques attendues, les points octroyés à ces deux items ne seront pas attribués (4 + 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité du résultat avec le projet initial du candidat et le règlement de l'épreuve (❖❖) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité de la réalisation par rapport au descriptif énoncé en début d'épreuve
	(❖❖) Les points ne sont pas obtenus si les deux tons d'écart minimum ne sont pas respectés et en l'absence d'effets de couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat esthétique, créativité de la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecart de tons respectés, brillance, régularité de la couleur et ou de l'éclaircissement de la racine aux pointes..... • Absence de démarcation racines – longueurs- pointes (lorsque ce n'est pas prévu dans le projet énoncé) • Absence de résidus de produits sur la peau, le cuir chevelu, et les zones protégées. • Valorisation du modèle par rapport à la carnation, à la couleur des yeux. • Localisation des hauteurs de ton, et reflets obtenus conformes à la fiche technique. • Apport de créativité dans la transformation.
	Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires adaptés	<ul style="list-style-type: none"> • Shampoings, soins... 	<ul style="list-style-type: none"> • Shampoing technique après couleur/décoloration • Absence de traces et de produits colorants ou décolorants • Application d'un soin adapté au service et à la nature des cheveux • Massage • Démêlage
C41. Evaluer la qualité de la	Réaliser un autocontrôle de la prestation réalisée (oral 5 min)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse pertinente de la qualité du résultat obtenu au regard du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse pertinente du résultat obtenu • Solution de remédiation le cas échéant

ANNEXES

① LE REFERENTIEL

**Mention complémentaire
Coiffure Coupe Couleur**

SOMMAIRE

	Page
ANNEXE I : Référentiels du diplôme	
Annexe I a : Référentiel des activités professionnelles	4
Annexe I b : Référentiel de certification	8
Savoirs associés	15
ANNEXE II : Modalités de certification	
Annexe II a : Unités constitutives du diplôme	21
Annexe II b : Règlement d'examen	23
Annexe II c : Définition des épreuves	25
ANNEXE III : Période de formation en milieu professionnel	30
ANNEXE IV : Tableau de correspondance	34

ANNEXE I

REFERENTIELS DU DIPLOME

ANNEXE I a

REFERENTIEL D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Référentiel des activités professionnelles

Le titulaire de la mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur est un professionnel spécialisé compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle.

5. Fonction diagnostic et conseil	
Activités	Tâches
Prise en charge du client	Identification, repérage des attentes, des besoins du client
Diagnostic	Repérage des contraintes techniques Repérage des caractéristiques de la personne Élaboration du diagnostic
Conseil et suivi du client	Accompagnement du client durant la prestation
Proposition de prestations associées et complémentaires	Sélection et proposition de produits, de services personnalisés, complémentaires à la prestation

6. Fonction organisation et gestion	
Activités	Tâches
Organisation et suivi des activités	Estimation du temps des prestations Organisation des tâches en fonction de l'activité du salon Adaptation de l'organisation des activités en fonction des contraintes Définition du coût des prestations
Gestion de l'environnement de travail	Organisation du poste de travail
Gestion des produits, des matériels et des énergies	Maîtrise de la consommation des produits, des matériels et des énergies Prise en compte des principes d'économie et de développement durable Gestion des déchets Repérage des marges d'amélioration

Fonction réalisation de techniques	
Techniques de coloration	
Activités	Tâches
Mise en œuvre des techniques de modification de la couleur	Réalisation, sur tout type de cheveux et toute longueur, de différentes techniques : <ul style="list-style-type: none"> - d'éclaircissement - de coloration - de décoloration et coloration associées - de pré coloration, post coloration - de soins capillaires
Techniques de coupe « dame »	
Activités	Tâches
Mise en œuvre des techniques de coupe « dame »	Création de coupes adaptées au visage, à la personnalité, à la silhouette Repérage des effets de matière en fonction de la coupe envisagée et adaptation de la géométrie de la coupe au client Réalisation de différentes techniques de coupe sur tout type de cheveux et toute longueur
Techniques de coiffage	
Activités	Tâches
Mise en œuvre des techniques de coiffage	Création de coiffages adaptés au visage, à la personnalité, à la silhouette Réalisation de mise en forme temporaire par augmentation ou par diminution de volume Réalisation de techniques de coiffage sur tout type et toute longueur de cheveux avec ou sans produit de coiffage Mise en valeur de la chevelure par équilibre des volumes et des formes

7. Fonction contrôle	
Activités	Tâches
Contrôle de la qualité	Contrôle du résultat des prestations Contrôle du degré de satisfaction du client
Contrôle et suivi des équipements	Évaluation du fonctionnement, de l'état d'usure, des matériels et des équipements Prise en compte des conditions d'hygiène et de sécurité

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- la connaissance de l'entreprise et/ou du contexte professionnel et économique,
- les réglementations et normes en vigueur,
- la santé et la sécurité au travail,
- la qualité,
- le développement durable,
- la maîtrise des outils informatiques et logiciels professionnels.

De ce fait toutes les compétences et connaissances contribuent à développer la dimension environnementale, sociale et sociétale de l'activité professionnelle.

**MISE EN RELATION DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES
ET DE CERTIFICATION**

Référentiel des activités professionnelles	Référentiel de certification		
FONCTIONS	CAPACITÉS ET COMPÉTENCES		
Diagnostic et conseil	C1 S'informer et Communiquer	C11	Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
		C12	Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
Organisation et gestion	C2 Organiser et Gérer	C21	Organiser les activités
		C22	Gérer l'environnement de travail
Réalisation de techniques	C3 Concevoir et Réaliser	C31	Mettre en œuvre des techniques de coloration
		C32	Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
		C33	Mettre en œuvre des techniques de coiffage
Contrôle	C4 Contrôler et Evaluer	C41	Evaluer la qualité de la prestation
		C42	Apprécier l'efficacité de la prestation

ANNEXE I b

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Sommaire des compétences

C1 S'informer et communiquer

- C11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
- C12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

C2 Organiser et Gérer

- C21 Organiser les activités
- C22 Gérer l'environnement de travail

C3 Concevoir et réaliser

- C31 Mettre en œuvre des techniques de coloration
- C32 Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
- C33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage

C4 Contrôler et évaluer

- C41 Evaluer la qualité de la prestation
- C42 Apprécier l'efficacité de la prestation

C1 S'informer et Communiquer

<u>C11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Recueillir, traiter des informations	Choix des informations pertinentes (actualisées, exactes...) Exhaustivité des informations recueillies	Revue professionnelle Magazines, catalogues, « book » de tendances Sites professionnels
Sélectionner et classer les ressources professionnelles	Classement organisé, référencé	Réseaux Fiches techniques matériels et produits
Transmettre les informations aux clients, aux partenaires professionnels	Transmission du message adapté à l'interlocuteur (vocabulaire, clarté de l'information, prise en compte du niveau et de la forme attendus par le récepteur ...) Vérification de la compréhension du message Expression orale correcte Efficacité du dialogue	Documents promotionnels (nouveaux produits et services, appareils...)

<u>C12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Analyser les besoins, les attentes du client	Diagnostic pertinent Prise en compte optimale des attentes complémentaires du client en fonction du contexte	Eléments de visagisme, de style, des tendances ... Documents professionnels, revues, magazines sur tout support, y compris numérique
Proposer une prestation adaptée	Proposition cohérente avec le diagnostic établi Proposition conforme aux besoins et aux attentes du client	Fichier clientèle PLV, présentoir linéaire de vente Posters...

C2 Organisation et gestion

<u>C 21 Organiser les activités</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Organiser les tâches en fonction des potentialités du salon	Estimation du temps des différentes prestations Prise en compte des équipements et des matériels Répartition optimale des activités	Planning de rendez-vous client Fiche client Statistiques de flux Estimation prestation/ temps Plan des équipements, matériels disponibles
Adapter l'organisation en fonction des contraintes	Repérage des contraintes Proposition réaliste d'adaptation des activités	

<u>C 22 Gérer l'environnement de travail</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Gérer les produits et les matériels liés aux prestations	Utilisation optimale des produits disponibles Choix adapté de matériels Suivi régulier du stock des produits Signalement des manques	Tout produit et matériel professionnels Tout support de gestion de stocks
Maîtriser la consommation des produits, des matériels et des énergies	Prise en compte des principes d'économie d'énergie et de développement durable	Charte de développement durable Document unique Principes généraux de prévention
Gérer les déchets	Respect des circuits d'évacuation des déchets en fonction de leur nature	Documents et revues professionnels
Prendre en compte les principes de santé, de sécurité au travail	Mise en place effective des principes ergonomiques Port des équipements de protection individuelle	Aménagement du salon Réglementation

C3 Mettre en œuvre des techniques

C31 Mettre en œuvre des techniques de coloration

Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
<p>Déterminer la ou les techniques</p> <p>Choisir les produits</p> <p>Mettre en œuvre des techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de décoloration - de nettoyage - de gommage - d'éclaircissement - ... <p>Mettre en œuvre des techniques de coloration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pré coloration - remontée de couleur - ton sur ton - semi-permanente - d'oxydation - fugace - éclaircissante - ... <p>Mettre en œuvre toutes techniques de mèches</p> <p>Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires</p>	<p>Choix pertinent de la technique ou des techniques de coloration associées en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du diagnostic - du résultat attendu - des contraintes <p>Produits adaptés à la technique ou aux techniques retenues et aux attentes</p> <p>Indicateurs spécifiques :</p> <p>Maîtrise des fonds d'éclaircissement Absence d'émulsion</p> <p style="text-align: center;"><u>Indicateurs communs</u></p> <p>Respect des procédures Mise en œuvre des consignes pour la préparation des produits en respectant les recommandations de la notice technique Respect des temps de réalisation, d'application, de pause Maîtrise des règles de colorimétrie Réalisation conforme à la couleur demandée et tenant compte de l'état et de la nature du cheveu à traiter Préparation adaptée de la chevelure selon les exigences de la technique Maîtrise de la technique (respect des zones d'application, imprégnation correcte des zones à traiter, émulsion, rinçage) Respect de la quantité optimale de produits Conformité et qualité du résultat attendu, effets de couleurs, contrastes obtenus</p> <p>Produits d'hygiène et de soins adaptés</p>	<p>Modèle, photos Nuanciers de différentes marques Visuels de fond d'éclaircissement Documents de colorimétrie Tous supports techniques et professionnels (revues, sites magazines...)</p> <p>Fiches techniques des produits</p> <p>Tous produits professionnels</p> <p>Mèches progressives, par zone, tricotées, partielles, régulières, mèches de transparence (voile), flash... Matériels : palette, papier aluminium, cellophane, papier thermique, bonnet...</p> <p>Shampoings et soins spécifiques Fiches techniques des produits</p>

C 32 Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
<p>Concevoir une coupe personnalisée</p> <p>Réaliser des coupes « dame » sur tout type de cheveux et toute longueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégradés - carrés - effets de matière : effilage, piquetage... <p>Mettre en œuvre des techniques de coupes en utilisant différents outils</p>	<p>Proposition de coupe adaptée à la morphologie, aux attentes du client</p> <p>Proposition conforme au diagnostic</p> <p>Définition et respect d'un projet de coupe</p> <p>Respect des règles de géométrie plane et dans l'espace</p> <p>Maîtrise des structures de coupe</p> <p>Mise en valeur des volumes</p> <p>Maîtrise de la densité</p> <p>Maîtrise de la gestuelle</p> <p>Choix argumenté des outils</p> <p>Maîtrise des outils</p> <p>Qualité du résultat : netteté, respect de la géométrie</p> <p>Résultat conforme au projet de coupe</p>	<p>Modèle, tête implantée</p> <p>Photo, schémas</p> <p>Tous supports techniques et professionnels (revues, sites magazines...)</p> <p>Gabarits : face, profils, nuque</p> <p>Plan de coupe</p> <p>Tout type d'outils de coupe : ciseaux, rasoirs, tondeuses...</p>

C 33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
<p>Concevoir un coiffage personnalisé</p> <p>Mettre en œuvre des techniques de mise en forme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisser - Enrouler - Cranter - Boucler - Réaliser un brushing - <p>et de séchage</p> <p>Mettre en œuvre des techniques de coiffage avec ou sans produit</p>	<p>Création de coiffage adapté au visage, à la personnalité</p> <p>Organisation chronologique de travail adaptée</p> <p>Choix pertinent de la méthode et des outils</p> <p>Maîtrise des techniques de mise en forme temporaire et de séchage</p> <p>Dextérité et gestuelle efficaces</p> <p>Qualité de la mise en forme et du séchage</p> <p>Choix adapté des outils et produits de coiffage</p> <p>Maîtrise des techniques de finition</p> <p>Mise en valeur de la coiffure</p> <p>Qualité du résultat : respect des volumes, longueurs, aspect du cheveu, résultat soigné et esthétique</p>	<p>Tout type et toute longueur de cheveux</p> <p>Tout appareil et petit matériel permettant de donner une forme aux cheveux (séchoirs, brosses, peignes, rouleaux, bigoudis, pinces...)</p> <p>Tout matériel de coiffage (brosses, peignes, ...)</p> <p>Coiffage aux doigts</p> <p>Petit matériel de finition</p> <p>Produits de fixations sans action chimique, avec ou sans apport de chaleur</p> <p>Produits de finition</p>

C4 Contrôler et évaluer

<u>C 41 Evaluer la qualité de la prestation</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Réaliser un autocontrôle de la prestation réalisée	Respect des attentes du client Conformité de la prestation réalisée Qualité du résultat Respect de l'environnement de travail	Modèles Fiches clients, fiches de suivi Fiches produits

<u>C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation</u>		
Compétences	Indicateurs d'évaluation	Ressources
Prendre en compte le coût global de la prestation	Identification des paramètres économiques pour une prestation	Tarifs de prestations diverses Consommables, produits
Prendre en compte le temps effectif de travail	Gestion optimale des temps : préparation, réalisation...	Estimation de la durée des prestations
Proposer des améliorations	Propositions cohérentes et réalistes	

SAVOIRS ASSOCIÉS

Ces savoirs associés sont abordés à partir de situations professionnelles, d'exemples concrets empruntés au domaine de la coiffure et développés en étroite relation avec la pratique professionnelle.

S1 Biologie et technologies appliquées

S2 Environnement professionnel

S3 Relations professionnelles

S1 – Biologie et technologies appliquées

Connaissances	Commentaires
Le follicule pileux et son environnement	<p><i>En complément et en lien avec les savoirs associés du référentiel du CAP coiffure</i></p> <p>Décrire le cycle de vie du cheveu Développer la structure du cheveu Identifier les propriétés du cheveu Identifier les mécanismes de fabrication de la mélanine et de la kératine</p> <p>Comparer le cuir chevelu et la peau Expliquer la fabrication et le rôle du film hydro lipidique</p>
La sensibilisation naturelle du cheveu	<p>Identifier les agressions physiques et chimiques les plus fréquentes sur le cheveu Expliquer les conséquences de l'oxydation naturelle sur le cheveu</p>
La couleur	<p>Enoncer les règles de colorimétrie appliquée au secteur de la coiffure Les illustrer au travers d'exemples empruntés au milieu professionnel</p>
La couleur naturelle du cheveu	<p>Expliquer le rôle des mélanocytes, des deux types de mélanine Préciser les variations de la couleur naturelle en fonction de l'âge, de la nature du cheveu, de la race...</p>
Le cheveu et la coloration artificielle	<p>Mettre en relation l'action des techniques de coloration et les propriétés de la fibre capillaire notamment les transformations subies par les différents types de mélanine</p>
Les mécanismes généraux de la coloration d'oxydation	<p>Justifier le choix des techniques au regard du diagnostic et du projet de couleur</p> <p>Définir et expliquer le principe de base de la coloration d'oxydation Identifier le principe de la réaction d'oxydo réduction et de la réaction acido basique appliquée au cheveu</p>
<p>Les différentes techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - la coloration d'oxydation éclaircissante - la coloration d'oxydation non éclaircissante « le ton sur ton » - la décoloration et le décapage - la coloration fugace, directe 	<p>Pour chaque technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquer le principe de base, les utilisations et les limites - justifier les étapes du protocole - indiquer le choix et le rôle des matériels et des appareils associés

<p>La coupe personnalisée</p> <p>Les différentes techniques de coupes</p> <ul style="list-style-type: none">- coupe d'entretien- coupe personnalisée- coupes dégradées- carrés <p>La mise en forme temporaire</p> <p>Les techniques de coiffage</p> <p>Les produits de coiffage</p>	<p>Identifier les paramètres à prendre en compte pour réaliser une coupe personnalisée :</p> <ul style="list-style-type: none">- notions de stylisme, tendances,...- caractéristiques de la chevelure <p>Pour un projet de coupe défini</p> <ul style="list-style-type: none">- présenter la structure de coupe- justifier les lignes de coupes, les repères...- expliquer le déroulement chronologique des étapes- justifier le choix des outils utilisés et préciser leur fonction <p>Enoncer et justifier les intérêts et les limites de différentes techniques</p> <p>Mettre en relation les propriétés du cheveu avec les techniques de mise en forme temporaire</p> <p>Justifier l'influence de l'eau, de la vapeur, de la chaleur</p> <p>Justifier le choix des techniques au regard du diagnostic et du projet de mise en forme et de coiffage</p> <p>Justifier le choix des matériels</p> <p>Expliquer l'intérêt de l'utilisation des produits spécifiques</p>
--	---

S2 – Environnement professionnel

Connaissances	Commentaires
<p>Le développement durable : concept et enjeux</p> <p>La politique de développement durable des institutions de la coiffure</p> <p>Les enjeux sociaux Santé et sécurité au travail Prévention des risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allergies et réactions aux produits utilisés - Troubles musculo-squelettiques associés aux activités - Bio contaminations et moyens de prévention <p>Enjeux environnementaux et économiques</p> <p>Impact du fonctionnement du salon et de l'activité professionnelle sur l'environnement</p> <p>Développement durable et aménagement des salons</p>	<p>Caractériser le développement durable Enoncer les trois enjeux du développement durable Illustrer à l'aide d'exemples empruntés au milieu professionnel</p> <p>Présenter les actions significatives des institutions de la coiffure en termes de développement durable Indiquer les aides potentielles de ces instances en faveur des salons Caractériser la démarche de développement durable au sein des salons et les actions qui en résultent</p> <p>Repérer les principaux risques professionnels inhérents au secteur de la coiffure notamment ceux relatifs aux opérations techniques</p> <p>Identifier et caractériser les principales réactions allergiques liées à l'utilisation de produits</p> <p>Identifier les situations professionnelles pouvant générer des troubles musculo-squelettiques Citer des aménagements de poste (coupe, couleur, coiffage) prenant en compte les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (ergonomie des postes de travail)</p> <p>Repérer dans l'activité de travail les facteurs de bio contaminations pour le client et le coiffeur Présenter leurs incidences sur la santé Proposer des mesures de prévention adaptées</p> <p>Repérer l'impact de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les ressources et la qualité de l'eau - sur la production de déchets - sur les ressources énergétiques - sur la qualité de l'air <p>Indiquer des mesures préventives et correctives : utilisation rationnelle des produits et des consommables, éco-gestes, optimisation des ressources et des énergies Proposer une gestion responsable des déchets</p> <p>Repérer la prise en compte du développement durable dans l'organisation du salon, l'aménagement et l'équipement des postes de travail</p>

Connaissances	Commentaires
<p>Cadre réglementaire</p> <p>Réglementation relative à l'étiquetage et à l'utilisation des produits de coloration et de décoloration</p> <p>Réglementation relative à l'exercice de la profession : limites de compétences</p>	<p>Repérer dans la réglementation en vigueur, celle concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étiquetage des produits professionnels de coloration - le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits <p>Indiquer les conditions d'exercice de la profession de coiffeur pour exercer en salon, à domicile,...</p>
<p>Gestion de l'activité</p> <p>Coût d'une prestation ou d'un service</p> <p>Gestion du temps et organisation de son travail</p>	<p>Repérer les marges d'amélioration</p> <p>Indiquer les différents paramètres composant le coût d'une prestation, d'un service</p> <p>Estimer pour une prestation donnée, le temps moyen (optimal) de réalisation</p> <p>Proposer une planification des tâches en fonction de l'activité du salon</p> <p>Citer des contraintes générant une modification, une adaptation du planning</p>

S3 – Relations professionnelles

Connaissances	Commentaires
<p>Les relations professionnelles avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le client - l'équipe - l'employeur 	<p>Repérer les freins et les éléments favorisant la communication (posture, niveau de langage, expression...)</p> <p>Enoncer les étapes de la prise en charge de la clientèle</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil - diagnostic - recueil des attentes et des besoins - approbation de la proposition - prise de congé <p>et identifier pour chacune des étapes les points de vigilance pour optimiser la communication</p> <p>Repérer, identifier les indicateurs de satisfaction de la clientèle</p> <p>Identifier le rôle et la place de chacun dans l'entreprise</p> <p>Repérer la nature des informations à transmettre et le canal de transmission adapté</p> <p>Citer les droits et devoirs du salarié et de l'employeur</p> <p>Identifier des situations de communication professionnelle (demandes de congé...) et le canal de transmission adapté</p>

ANNEXE II

MODALITES DE CERTIFICATION

ANNEXE II a

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Unités constitutives du diplôme

			U1	U2	U3
C1 S'informer Communiquer	C11	Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre			X
	C12	Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation			X
C2 Organiser Gérer	C21	Organiser les activités			X
	C22	Gérer l'environnement de travail		X	
C3 Concevoir et Réaliser	C31	Mettre en œuvre des techniques de coloration		X	
	C32	Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »	X		
	C33	Mettre en œuvre des techniques de coiffage	X		
C4 Contrôler et Evaluer	C41	Evaluer la qualité de la prestation		X	
	C42	Apprécier l'efficacité de la prestation			X

ANNEXE II B
RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Coupe transformation, coiffage dame	U 1	4	CCF		Ponctuel pratique	45 mn
E 2 : Coloration, effets de couleurs	U 2	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	1 h 50
E 3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U 3	4	Ponctuel écrit et oral		Ponctuel écrit et oral	20 min

CCF : contrôle en cours de formation.

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, brevet professionnel et brevet de technicien supérieur (BOEN du 8/6/95).

ANNEXE II C
DEFINITION DES EPREUVES

Définition des épreuves

Epreuve E1/U1 – COUPE TRANSFORMATION, COIFFAGE « DAME »	
Coefficient 4	45 mn

● Objectifs et contenu de l'épreuve

Elle a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :

- Réalisation d'une coupe dame
- Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame »
- C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Ainsi que sur les savoirs associés :

S1 Biologie et technologies appliquées

S3 Relations professionnelles

● Critères d'évaluation

Le candidat est évalué sur :

- la réalisation de la prestation
- la maîtrise des techniques et de la gestuelle
- la mise en valeur des volumes, de la coiffure
- la gestion optimale des matériels et produits
- la conformité et la qualité du résultat
- le respect des règles d'hygiène, de santé et sécurité au travail

● Modes d'évaluation

Épreuve ponctuelle pratique d'une durée de 45 minutes

Cette épreuve vérifie que le candidat est capable de réaliser sur un modèle féminin majeur une coupe transformation suivie d'un coiffage mettant en valeur la coupe.

Le candidat fournit au jury, en début d'épreuve, une photographie (format 10X13) de la coiffure qu'il va réaliser sur son modèle.

Le candidat réalise une coupe transformation suivie d'une mise en forme et d'un coiffage.

La structure de la coupe à réaliser sur le modèle doit être significativement différente de sa coupe initiale (modification de la structure, de la densité et des volumes...).

La longueur imposée de coupe est de 4 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée).

Le modèle doit être pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et la chevelure d'une longueur nécessaire à la réalisation d'une coupe transformation. Le modèle se présente avec les cheveux propres et secs ; le candidat réalise la coupe sur cheveux secs ou mouillés.

Tout type d'outils de coupe, à l'exception des sabots de tondeuse, tout produit de coiffage sont autorisés.

Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence du modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve. En cas d'absence de photographie fournie par le candidat, le jury proposera une photographie de la coupe à réaliser.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est composé d'une situation d'évaluation. Organisée dans le cadre des activités habituelles de la formation, elle se déroule en établissement selon les mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle.

Le candidat est évalué par l'enseignant de la spécialité, un professionnel peut être associé à l'évaluation. La proposition de note est transmise au jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

E2 /U2 – COLORATION, EFFETS DE COULEUR

Coefficient 4
1h 50

● **Objectifs et contenu de l'épreuve**

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :

- Réalisation de coloration
- Réalisation d'effets de couleurs
- Appréciation personnelle du travail réalisé

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- C 22 : Gérer l'environnement de travail
- C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration
- C 41 : Evaluer la qualité de la prestation

Ainsi que sur les savoirs associés :

S1Biologie et technologies appliquées

● **Critères d'évaluation**

Le candidat est évalué sur :

- l'organisation de son poste de travail
- le choix adapté des matériels et des produits
- l'utilisation rationnelle des produits et des matériels
- le respect des principes d'économie, d'ergonomie et de développement durable
- la maîtrise des techniques de coloration et de la gestuelle
- le choix pertinent des techniques
- la conformité et la qualité du résultat

● **Modes d'évaluation**

Épreuve ponctuelle pratique d'une durée d'une heure cinquante minutes maximum

- réalisation pratique : durée 1 heure 40 mn
- entretien avec le jury : 10 minutes maximum.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre sur un modèle majeur, pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête, des techniques de coloration suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation.

Réalisation pratique :

Le candidat réalise une transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante (avant l'épreuve).

Deux techniques sont mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement.

Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés.

Exposé du candidat :

- en début d'épreuve, le candidat réalise le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier (5 minutes environ),
 - en fin d'épreuve, le candidat évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu.
- La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 minutes.
Le jury n'intervient pas pendant l'exposé du candidat, ni à aucun moment pendant l'épreuve.

Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation se déroule en entreprise et porte sur l'ensemble des compétences C22, C31 et C41 développées lors des différentes activités réalisées en milieu professionnel.

Le candidat est évalué, en fin de formation, par le tuteur ou le maître d'apprentissage sur la base des activités réalisées, à partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve, selon les mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle.

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un enseignant de la spécialité.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

E3 /U3 – PRESENTATION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Coefficient 4
20 mn

● **Objectifs et contenu de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

Elle permet de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences suivantes :

- C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre
- C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- C 21 Organiser les activités
- C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation

Ainsi que les savoirs associés :

S2 Environnement professionnel

S3 Relations professionnelles

Elle prend appui sur un dossier personnel relatif à l'expérience professionnelle du candidat en entreprise.

Ce dossier de huit à dix pages, élaboré par le candidat à l'aide d'outils informatiques (police Arial 12), comprend les points suivants :

- la description d'une situation en clientèle comportant au moins une technique de coloration ou de coupe ou de coiffage,
- la présentation des techniques, la justification des choix, des protocoles mis en œuvre,
- les contraintes rencontrées et les solutions apportées,
- les aspects techniques, technologiques et scientifiques,
- la prise en compte, pour cette situation professionnelle, de la santé sécurité au travail et du développement durable.

● Critères d'évaluation

L'évaluation du candidat porte sur :

- la lisibilité et la structure du dossier
- le réalisme et la pertinence de la situation professionnelle décrite
- la qualité et la pertinence des protocoles présentés
- la justification des choix techniques, technologiques, organisationnels, économiques et environnementaux en termes de santé sécurité au travail et de développement durable
- la maîtrise des connaissances techniques et des savoirs associés
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté
- l'aptitude à la communication écrite : syntaxe, orthographe
- l'aptitude à la communication orale : aisance de l'expression, écoute, réactivité.

● Modes d'évaluation

Épreuve ponctuelle écrite et orale d'une durée de 20 minutes maximum

A partir du dossier élaboré par le candidat, l'évaluation se déroule en deux temps :

- un exposé oral par le candidat d'une durée de 5 à 10 minutes maximum,
- un entretien avec le jury constitué d'un enseignant de coiffure et d'un professionnel d'une durée de 10 à 15 minutes.

L'entretien permet de vérifier la maîtrise des contenus développés dans le dossier et lors de l'exposé.

Le dossier est noté sur 5 points, l'exposé sur 3 points et l'entretien sur 12 points.

Le service des examens communique au candidat la date et le lieu de dépôt du dossier qui sera transmis en deux exemplaires. En l'absence de dossier du candidat, la note zéro est attribuée à l'épreuve ; dans ce cas l'interrogation ne peut avoir lieu.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.

ANNEXE III

Période de formation en milieu professionnel

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période de formation en milieu professionnel se déroule dans une entreprise de coiffure. L'entreprise d'accueil répond aux exigences de la formation des candidats aux épreuves de la mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur.

I- Objectifs de la formation en milieu professionnel

Pour les élèves, la formation en milieu professionnel conforte et complète celle dispensée en établissement de formation. Pour les titulaires d'un contrat en alternance, le milieu professionnel est le lieu principal d'acquisition des compétences.

En milieu professionnel, l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de la formation continue renforce et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel. Il développe également des savoir-faire qui ne peuvent s'acquérir qu'en situation réelle. Il est amené à s'intégrer dans une équipe et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur ou du maître d'apprentissage.

Les périodes en entreprise permettent :

- d'acquérir rapidité et dextérité gestuelles,
- d'utiliser des matériels, des produits et des équipements divers,
- d'être confronté et de s'adapter à la réalité professionnelle,
- d'analyser, d'exploiter a posteriori des vécus professionnels.

Le tuteur ou le maître d'apprentissage contribue à la formation de l'élève, du stagiaire ou de l'apprenti en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, qui veille à assurer la complémentarité des savoirs et des savoir-faire entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil.

Le suivi et l'accompagnement de l'apprenant dans la maîtrise des compétences professionnelles du diplôme se font à l'aide d'un support, type livret de suivi en entreprise ou livret d'apprentissage.

II- Organisation des périodes de formation en milieu professionnel

1- Formation par la voie scolaire

L'équipe pédagogique participe à l'organisation et au suivi des périodes de formation en milieu professionnel conformément à la circulaire 2000-095 du 26 juin 2000 relative à l'encadrement des périodes en entreprise (BO n° 25 du 29 juin 2000).

Sous la responsabilité du chef d'établissement, les entreprises d'accueil sont sélectionnées par l'équipe pédagogique dans le respect des exigences du référentiel. Les PFMP se déroulent dans les entreprises de coiffure régies par la loi n°46-11 73 du 23 mai 1946 et les textes complémentaires en vigueur portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur.

Les élèves y exercent des activités conformes au référentiel et définies en concertation entre le tuteur et l'équipe de l'établissement de formation.

Le dossier support de l'épreuve E3 permet d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

La durée totale des PFMP est de 15 semaines.

Le choix des dates et de l'organisation des périodes de formation en entreprise sont laissées à l'initiative des établissements, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

La formation dispensée en entreprise se déroule sous la responsabilité du chef d'établissement sur la base d'une convention, établie entre l'établissement d'enseignement et la structure d'accueil, conformément à la convention type définie par la note de service n° 2008-176 du 24-12-2008, B.O. n° 2 du 8 janvier 2009.

L'annexe pédagogique de la convention est établie conjointement par l'équipe pédagogique et le tuteur : modes de relations à établir, types d'activités, objectifs et contenus de formation.

A l'occasion de visites dans l'entreprise, un bilan individuel est établi conjointement par le tuteur et un ou des membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre l'établissement de formation et l'entreprise. Des attestations pour chaque période permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (durée, secteur d'activité).

2- Formation par apprentissage

La formation en milieu professionnel se déroule conformément aux dispositions du code du travail. Elle s'articule avec la formation dispensée dans un centre de formation d'apprentis pour permettre l'acquisition des compétences définies dans le diplôme.

Le dossier support de l'épreuve E3 permet d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

Chaque visite dans l'entreprise donne lieu à l'élaboration d'un bilan individuel établi conjointement par le maître d'apprentissage et un ou des membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre le centre de formation et l'entreprise.

3- Formation professionnelle continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La formation se déroule en milieu professionnel et dans un centre de formation continue qui assurent conjointement l'acquisition des compétences et connaissances figurant dans le référentiel de certification du diplôme.

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute à la durée de la formation dispensée dans le centre de formation continue.

Le dossier support de l'épreuve E3 permet d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage est remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans des activités visées par le diplôme en qualité de salarié à temps plein, pendant

six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Sur la base de son expérience, le candidat constitue le dossier défini dans l'épreuve E3.

4- Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle

Ce candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues dans la définition de l'épreuve E3.

5- Candidat positionné

Pour le candidat ayant bénéficié d'une décision de positionnement en application de l'article D337-146 du code de l'éducation, la durée de la formation en milieu professionnel ne peut être inférieure à :

- 6 semaines pour les candidats de la voie scolaire
- 4 semaines pour les candidats de la formation professionnelle continue.

ANNEXE IV
TABLEAU DE CORRESPONDANCE

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

MC Coloriste permanentiste définie par l'arrêté du 24 avril 2004 dernière session 2015	MC Coiffure Coupe Couleur définie par le présent arrêté première session 2016
E1 : conception et réalisation de mise en forme permanente	Pas de correspondance
E2 : coloration et effets de couleur	E2 : coloration, effets de couleur
E3 : étude technique et vente conseil	Pas de correspondance

MC Styliste visagiste définie par l'arrêté du 24 avril 2004 dernière session 2015	MC Coiffeur coloriste définie par le présent arrêté première session 2016
E1 : coupes, création et réalisation de coiffures	E1 : coupe transformation, coiffage « dame »
E2 : coiffure sur cheveux longs	Pas de correspondance
E3 : étude technique et vente conseil	Pas de correspondance

Commentaire :

A la demande du candidat et pour la durée de validité restante,

- La note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve E2 (arrêté du 24 avril 2004, MC coloriste permanentiste) est reportée sur l'épreuve E2 (présent arrêté)

- La note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve E1 (arrêté du 24 avril 2004, MC Styliste visagiste) est reportée sur l'épreuve E1 (présent arrêté).

Annexe 3 :

Fiche de la touche d'essai coloration

NOM DU MODELE :

ADRESSE COMPLETE :

.....

Marque de la coloration utilisée :

Nom et numéro du produit :

Questionnaire destiné au modèle

Avez-vous déjà utilisé un produit colorant pour teindre votre chevelure ?

OUI NON

Si OUI

Avez-vous eu une réaction ?

OUI NON

Si NON

Une touche d'essai a-t-elle été réalisée 48 h auparavant ?

OUI NON

S'est-elle révélée positive ?

OUI NON

Si oui, quelle a été la réaction ?

.....

Le :

Signature

Annexe 3 : traduire une évaluation en notation

(Source : enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle – Daniel CORTES-TORREA)

- Pratiquer une évaluation consiste, pour chacune des éléments observés **se questionner : (1) l'exigence est-elle satisfaite, en totalité, en grande partie,... ?**
- Pratiquer une **notation** va consister à apporter une **appréciation chiffrée en utilisant un barème préalablement établi (VOIR FICHE EVALUATION).**

Pour cela, il est nécessaire d'utiliser une **procédure communicable et suffisamment fiable** permettant de traduire, sous forme chiffrée, l'ensemble des informations recueillies à partir des critères et indicateurs retenus pour l'évaluation.

La procédure de traduction (passage d'un registre de mots(1) à un registre de chiffres) doit également être **suffisamment précise** (sensible) pour distinguer deux grandeurs qui ne diffèrent entre elles que très légèrement.

Autrement dit, pour un même critère (exemple : la tenue professionnelle doit être complète), la prise en compte par des apprenants d'un nombre différent d'indicateurs (casque, gants, chaussures, masque,...) devrait se traduire par l'attribution d'un nombre différent de points.

Procédure pour traduire une évaluation en notation PAR LE BINOME D'EXAMINATEURS

1 - Prendre en compte le barème indiqué sur la fiche nationale d'évaluation c'est à dire le nombre de points attribué à chaque critère ou exigence.

2 -Notation (colonne Note)

Si le binôme s'accorde sur le fait que

- l'exigence n'est **pas satisfaite** (- -) : attribuer **0 %** des points affectés à cette exigence
- l'exigence est **peu satisfaite** (-) : attribuer **25 %** des points affectés à cette exigence.
- l'exigence est **en partie satisfaite** (=) : attribuer **50 %** des points affectés à cette exigence.
- l'exigence est **en grande partie satisfaite** (+) : attribuer **75 %** des points affectés à cette exigence.
- l'exigence est **en totalité satisfaite** (+ +) : attribuer **100 %** des points affectés à cette exigence.

Et ainsi de suite pour toutes les exigences.

3 - Enfin, faire la somme des points attribués et inscrire cette somme (au bas de la colonne total).

4 - Bien vérifier que toutes les exigences sont été prises en compte et que l'addition est rigoureusement exacte